

STATUTS

Titre I

CREATION – DENOMINATION – FORME – SIEGE – DUREE

Art 1.- Il est créé à Antananarivo une Organisation Non Gouvernementale dénommée «EDUCATION FOR MADAGASCAR», connue sous le sigle « EDU4MADA», régie par la Loi 96.030 du 14 Août 1997.

Art 2.- «EDU4MADA» n'est affiliée à aucun parti politique, ni à aucun groupement confessionnel. Elle accepte à son sein tous ceux qui adhèrent aux présents statuts, sans discrimination de sexe, de race, d'ethnie, de classe sociale, d'appartenance idéologique.

Art 3.- «EDU4MADA » est autonome, privée, à but non lucratif. Les revenus, produits ou biens de l'ONG seront exclusivement consacrés à la réalisation de ses objectifs et ne doivent en aucune façon être repartagés entre ses membres.

Art 4.- Elle exerce ses activités suivant le principe du bénévolat.

Art 5.- Le Siège, situé actuellement à Manankasina Antananarivo peut être transféré en tout autre lieu du territoire malgache sur décision de l'Assemblée Générale.

Art 6.- La durée de «EDU4MADA » est illimitée sauf en cas de dissolution prévue par la Loi et les présents Statuts.

Titre II

BUT ET OBJECTIFS

Art 7.- «EDU4MADA » a pour but de prévenir et atténuer la pauvreté infantile à Madagascar et se fixe les objectifs suivant :

- Améliorer le niveau de vie des jeunes
- Etre en bonne santé.
- Etre conscient de l'importance de l'environnement.

Art 8.- Elle s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à la réalisation de ses objectifs, et à cet effet, à assumer toutes les prérogatives reconnues à la personne morale.

Titre III

ADHESION – DEMISSION – DESTITUTION DES MEMBRES

Art 9.- La qualité de Membre de «EDU4MADA » est attribuée à toute personne physique ou morale :

- œuvrant directement ou indirectement et soutenant les principes, les objectifs et activités de l'ONG définis dans l'article 7 des présents Statuts et
- ayant pris connaissance et accepté les présents statuts et Règlement Intérieur.

Art 10.- Toute adhésion doit suivre les procédures dans le Règlement Intérieur.

Art 11.- La qualité de Membre se perd par démission, décès ou destitution dont les procédures sont stipulées dans le Règlement Intérieur.



Handwritten signature in blue ink.

Titre IV

RESSOURCES

Art 12.- Les ressources de «EDU4MADA » proviennent :

- des droits d'adhésion et des cotisations de ses membres actifs,
- des subventions nationales ou internationales,
- des aides financières en provenance des personnes physiques ou morales ou d'autres organismes,
- des legs, donations et toutes autres ressources licites des financements, dont les fruits de ses activités.

Art 13.- La comptabilité doit être tenue suivant les principes financiers généralement admis et décrits dans le règlement intérieur et le manuel de procédures internes de«EDU4MADA ».

Titre V

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Art 14.- Les organes de «EDU4MADA » sont :

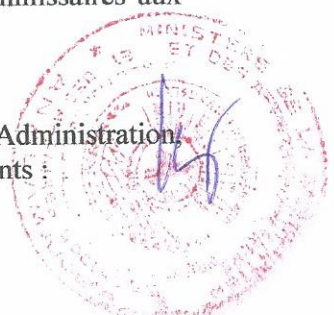
- l'Assemblée Générale, organe de décision et de délibération
- le Conseil d'Administration, organe d'orientation et de suivi
- le Comité Directeur, organe d'exécution
- le Commissaire aux Comptes, organe de contrôle

Art 15.- L'Assemblée Générale a pour attributions :

- 1- l'adoption ou la modification des Statuts et Règlement Intérieur ;
- 2- la définition des objectifs et de modalités d'intervention de l'ONG;
- 3- l'élection des Membres du Conseil d'Administration ;
- 4- l'adoption des programmes et l'approbation des budgets ;
- 4- l'approbation des rapports d'activités et financiers visés par les Commissaires aux Comptes.

Art 16.- L'administration de «EDU4MADA » est assurée par le Conseil d'Administration responsable devant l'Assemblée Générale. Il assume les fonctions et les pouvoirs suivants :

- 1- veiller à la bonne gestion des biens et à l'administration rationnelle de l'ONG
- 2- s'assurer de la pérennité et de la qualité des prestations de services de l'ONG
- 3- décider de l'affectation des fonds éventuellement recueillis par l'ONG
- 4- recruter et révoquer les Membres du Comité directeur
- 5- étudier, analyser les comptes annuels dûment vérifiés avant leur présentation à l'Assemblée Générale et donner quitus
- 6- désigner le Commissaire aux Comptes
- 7- donner les orientations générales
- 8- vérifier que tout projet d'amendement au Règlement Intérieur est conforme aux Statuts.



Art 17.- La direction de «EDU4MADA » est assurée par un Comité Directeur qui est l'organe de gestion opérationnelle de l'ONG. Il est composé de :

- Directeur exécutif
- Responsable Education
- Responsable Administratif

Art 18.- Les fonctions du Directeur exécutif consistent à

- 1- assister personnellement à toutes les réunions des Assemblées Générales et du Conseil d'Administration;
- 2- exécuter les décisions des réunions ;
- 3- assurer le secrétariat de ses réunions, soit personnellement, soit en déléguant un de ses collaborateurs ;
- 4- proposer au conseil d'Administration les initiatives nécessaires à la réalisation des objectifs de l'ONG ;
- 5- recruter le personnel d'exécution selon les critères définis par le Conseil d'Administration.
- 6- assumer les fonctions que le président lui délègue;
- 7- présenter l'organigramme au Conseil d'Administration pour approbation. Cet organigramme décrit les fonctions administratives, techniques et financières ;
- 8- assumer la responsabilité de la gestion des ressources matérielles, financières et humaines mise à la disposition de l'ONG ;
- 9- concevoir, mettre en place et respecter le manuel de procédures, régi par la loi de travail.

Art 19.- Le Conseil d'Administration désigne le Commissaire aux comptes.

Les fonctions de Commissaire aux Comptes peuvent être confiées à un Membre en raison de ses compétences particulières ou à une personne morale ou physique non membre.

Art 20.- Le Commissaire aux comptes a pour mission de :

- 1- vérifier les livres, la caisse et les biens de l'ONG
- 2- contrôler la régularité et la sincérité des inventaires et des bilans
- 3- vérifier et certifier le rapport financier complet qui sera présenté à l'Assemblée générale
- 4- revoir les comptes annuels conformément aux bons usages de l'expertise comptable, et à ce titre, procéder à un dépouillement critique des pièces
- 5- effectuer à toute époque de l'exercice des opérations de vérification et de contrôle qu'il juge opportunes et éventuellement provoquer une Assemblée générale extraordinaire.

Art 21.- Le fonctionnement des différents organes de «EDU4MADA » est détaillé dans le règlement intérieur.

Titre VI

ARBITRAGE

Art 22.- Tout différend opposant entre eux, deux ou plusieurs Membres de «EDU4MADA », ou toutes contestations relatives à l'application des Statuts et Règlement Intérieur seront réglés d'abord à l'amiable, puis par voie hiérarchique et enfin juridictionnelle.

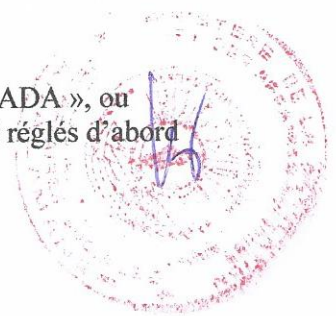
Titre VII

LES AMENDEMENTS DES STATUTS ET DISSOLUTION

Art 23.- Les amendements des Statuts ainsi que la dissolution de «EDU4MADA » ne pourront être prononcés que sur décision d'une Assemblée générale convoquée spécialement à cet effet.

Art 24.- Les procédures pour les amendements et la dissolution sont décrites dans le règlement intérieur.

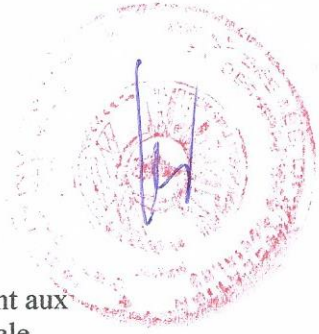
Art 25.- Si la dissolution est décidée et après acquittement du passif, les biens seront dévolus à une ONG dont les activités se rapprochent le plus de l'objet en vue duquel l'ONG a été créée.
Les biens de l'ONG dissoute ne sont, en aucun cas, partagés entre les Membres.



JG

Titre VIII

DIVERS



Art 26.- Les présents Statuts ont été discutés et adoptés en séance plénière, conformément aux articles 6 et de 7 la Loi 96-030 portant régime particulier des ONG, à l'Assemblée Générale constitutive tenue le 11 Avril 2017.

Fait à Antananarivo, le 11 avril 2017

La Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mamy F.', written over a horizontal line.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jutter', written over a horizontal line.